



UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE
ENTRE L'ISÈRE ET L'AIN

Compte rendu de la visite de site n°2 à Loyettes

Objectifs : La visite de site permet au public de s'appuyer sur l'environnement du projet pour comprendre l'aménagement à l'étude, ses enjeux et ses impacts potentiels. Il s'agit pour les participants de dialoguer avec les maîtres d'ouvrage *in situ* et de faire émerger une diversité d'avis et d'interrogations.

Cette rencontre a ainsi plusieurs objectifs :

- Observer et commenter l'environnement dans lequel serait implanté le projet Rhônergia ;
- Répondre aux questions des participants et recueillir leur avis en les invitant à s'exprimer *via* différentes modalités d'expressions ;
- Informer largement sur le projet et sur les modalités de la concertation, inviter les publics à se rendre aux réunions publiques.

Lieu : Loyettes (01), Quai Sablon

Date et horaire : 20 janvier 2024, de 9h00 à 12h00

Matériel :

- Un stand aux couleurs du projet, en bord de Rhône ;
- 9 kakémonos d'information, dont 7 sur le projet à l'étude, 1 sur CNR et 1 sur la CNDP ;
- Des synthèses et des dossiers de la concertation préalable ;
- Des fiches destinées à recueillir les contributions des citoyens et une urne ;
- Des tracts annonçant les prochaines rencontres publiques, distribués aux commerces, aux passants et aux participants.

Intervenants, maître d'ouvrage :

- CNR : Olivier LE BERRE, William BRASIER, Maud PERROUD

Garant de la concertation, désigné par la CNDP : Patrick DERONZIER

Teneur générale des échanges

Durant trois heures, les intervenants ont échangé avec une dizaine de personnes afin d'informer sur le projet, sa localisation, les enjeux et les alternatives, les impacts, les objectifs et les modalités de la concertation préalable et le calendrier des rencontres publiques, de répondre aux questions et de recueillir les contributions.

La visite a démarré à 9h40, a mobilisé 9 participants et s'est terminé à 11h30. Les participants ont ensuite échangé avec les représentants de la maîtrise d'ouvrage et le garant de la CNDP près du stand de la concertation.

13 personnes ont été rencontrées au total. Une dizaine de synthèses et quelques dossiers de concertation ont été distribués.

Communes d'habitation des personnes rencontrées : Loyettes, Hières-sur-Amby, Saint-Romain-de-Jalionas

Contenu des échanges

Avertissement : le compte-rendu ici consigné correspond à une synthèse des éléments recueillis au cours des rencontres de proximité.

Le lecteur est invité à se reporter au dossier de concertation et ses annexes qui présentent en détail le projet Rhôneergia et ses incidences potentielles sur le territoire.

- **L'eau :** La thématique de l'eau est au centre des échanges de la concertation ; des participants ont interrogé CNR au sujet de l'inondabilité et des crues.
Le maître d'ouvrage a expliqué que le barrage n'aurait aucune influence positive ou négative sur les crues. Il ajoute qu'une digue, qui dépasserait le Rhône d'environ 2 mètres, permettrait de retenir l'eau pour l'exploitation. Il précise que cette digue serait composée d'enrochements naturels et de graviers issus des travaux.
- **Le patrimoine culturel et archéologique :** Un membre de l'association « ARCHEO SRJ » participe à la visite et interroge le maître d'ouvrage sur les impacts d'un creusement de plusieurs dizaines de mètres sur l'environnement patrimonial et archéologique.
Le maître d'ouvrage a expliqué que CNR effectuerait des creusements provisoires jusqu'à 30 mètres pour chercher du sol dur, puis qu'un radier serait créé (dalle épaisse faite de béton) avant la remise de la terre autour de l'ouvrage et le creusement du canal pour le déplacement du lit du Rhône. Il ajoute que, dans le cadre de travaux d'infrastructures, un creusement de 30 mètres est assez usuel. Il explique toutefois que des sondages géotechniques sont effectués, que des études géologiques plus détaillées seraient faites pour optimiser les travaux car CNR, dans la mesure du possible, souhaiterait éviter de creuser jusqu'à 30 mètres.
- **Le coût des travaux :** Le coût des travaux a été interrogé. Un participant estime qu'il finance le projet à travers ses impôts.
Le maître d'ouvrage a indiqué que les travaux, si le projet voyait le jour, durerait environ 5 ans et que l'investissement prévu pour les ouvrages était de l'ordre de 200 millions d'euros (sur les 330 millions annoncés pour le projet dans sa globalité). Le maître d'ouvrage a ensuite expliqué que l'investissement est garanti par CNR, sur la base de son chiffre d'affaires et conformément au contrat de concession entre l'Etat et CNR. Le financement est donc tiré de la production d'énergie.

- **Les impacts du chantier** : Un participant interroge CNR sur l'accès au chantier et sur les impacts vis-à-vis des infrastructures routières à Saint-Romain-de-Jalionas.

Le maître d'ouvrage a partagé la vision que CNR aurait du chantier à ce jour. CNR va chercher une optimisation en termes de coûts, de délais, etc. Aujourd'hui, il est imaginé principalement un accès en rive droite, le réseau routier côté Ain est plus efficace que côté Isère et digue plus ouvrages usine et barrage se construiraient rive droite. Le projet créerait une route provisoire, qui serait retirée par la suite. Par ailleurs, dans le cas où l'Etat déciderait de poursuivre les études du projet, les propriétaires fonciers seraient contactés par CNR et un comité local (composé de la population dont propriétaires, exploitants agricoles, irrigants, etc.) serait créé.
- **La révision du SCoT BUCOPA** : Un participant demande à CNR les raisons pour lesquelles le projet Rhônergia était mentionné dans la révision du SCoT BUCOPA.

Le maître d'ouvrage indique que le projet est mentionné car il est en phase d'étude. Il s'agit avant tout d'étudier les interfaces avec les autres projets du territoire, qu'ils soient à l'étude, en cours de développement, développés.

